



15 mai 2023

(23-3366)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

RÉPUBLIQUE DE CORÉE: DÉCRET D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA
CONCURRENCE DÉLOYALE ET LA PROTECTION DES SECRETS DE FABRIQUE

Membre présentant la notification	REPUBLIQUE DE COREE
--	---------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Décret d'application de la Loi sur la prévention de la concurrence déloyale et la protection des secrets de fabrique
Objet	Renseignements non divulgués
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/KOR/23_9643_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/KOR/E/7
Brève description du texte juridique notifié	
Des modifications ont été apportées pour élaborer des règlements concernant la mise en place de plans fondamentaux visant à prévenir la concurrence déloyale, etc.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	21 avril 2021
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	9 mars 2023
Autres renseignements	Précisions sur les versions précédentes du Décret d'application de la Loi sur la prévention de la concurrence déloyale et la protection des secrets de fabrique: https://www.law.go.kr/engLsSc.do?menuId=1&subMenuId=21&tabMenuId=117&query=%EB%B6%80%EC%A0%95%EA%B2%BD%EC%9F%81#
Organisme ou autorité responsable	Korean Intellectual Property Office (<i>Office coréen de la propriété intellectuelle</i>) Courrier électronique: kipomla@korea.kr

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.